

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DIRECTEUR

Mardi 19 MAI 2020

Présents : Marc NOGARET, Gilles ENJALBERT, Michel TAMISIER, Andrée PRIVAT, Jacques EDOUARD, Marie-Christine SALVAT, Jean-Louis COSTES, et Fabienne VIGUIE

Invités Experts : Claude ISNARD, Patrick BORIES

Excusé : Michel GUILHEM (santé)

Non convoqués et avertis pour respecter les 10 personnes maximum : Bernard UNAL (District Rodez) et Gérard ROUQUIE (District Villefranche)

Cette réunion est la 1^{ère} rencontre suite au dé-confinement et chacun a plaisir à se revoir. La réunion s'est donc déroulée au siège du Comité avec respect des distances physiques et port du masque.

En introduction, le Président précise que depuis le 16 mars, le siège du Comité est fermé au public et que le suivi du fonctionnement du Comité a été effectué par les élus bénévoles (courriers, mails, appels téléphoniques ...). La Fédération a envoyé de nombreuses informations qui ont été relayées auprès des clubs, mises sur le site, relatives au contexte sanitaire.

Le siège du comité est donc fermé depuis le 16 mars au public mais le temps de travail de la secrétaire a été aménagé depuis son arrêt de travail pour cause de maladie et elle a repris ses activités avec une présence physique les lundis, mardis et mercredis de 14H à 18H. En fonction des prochaines annonces nationales il sera peut-être possible de le rouvrir en aménageant les locaux.

Concernant les licences, par rapport à l'année dernière au même moment, le comité de l'Aveyron est en déficit de 256 licences (soit 5,9 %). Le Président nous informe de la situation des départements de l'Occitanie. Au niveau de la région, nous sommes en négatif avec -7876 licences (soit 8% de moins qu'en 2019).

Au niveau de notre comité, on note que le district de Decazeville a réalisé 94% de ses licences, Espalion 89%, Millau 87%, Rodez 96,7%, Saint-Affrique 90,4% et Villefranche 102,4%, à ce jour.

Pour information, 2 licenciés ont souhaité muter, l'un en interne et l'autre d'un autre département alors que la mutation avait été enregistrée en fin d'année 2019. Il est bon de rappeler que la mutation est ouverte toute l'année mais un licencié ne peut être affilié qu'à un seul club par année sportive donc pour chacun de ces cas, il n'est pas possible de muter avant la prochaine saison dans le club ou comité de leur choix.

Concernant le prix de la licence, un clip « licence fonctionnement fédéral » de la Fédération est disponible sur le site de la FFPJP afin que chacun prenne connaissance de l'utilité de sa licence et de la répartition financière au niveau de chaque strate (Comité départemental, Comité régional et Fédération). Les présidents de clubs peuvent communiquer à leur joueur le budget départemental et les joueurs peuvent également le consulter sur le site du Comité. Pour information, au niveau national, le prix moyen de la licence est de 33 euros.

Le Comité de l'Aveyron prend en charge des aides aux clubs (Coupe de France, Coupe du Comité, CRC, CNC), maintient la gratuité des championnats de Clubs, les inscriptions pour la Coupe de France

sont aux prix coûtant (10 € fixés par la Fédération), les formations (éducateurs, arbitres), finance l'ETD, etc

A propos des compétitions en cours et à venir.... Pour le moment, le Comité départemental ne souhaite pas organiser des compétitions avec une participation importante après le 31 juillet 2020, sauf nouvelles directives fédérales. Cependant, il n'est pas opposé à l'organisation de rencontres à participation limitée.

Les membres du bureau proposent d'organiser la **Coupe de France** (54 clubs inscrits en 2020) avec les nouvelles directives nationales. Il sera donc possible de jouer cette coupe avant le 30/09/2020 sous réserve du maintien de la participation des clubs et de leur capacité à recevoir tout en respectant les mesures sanitaires et de la disponibilité aux dates imposées par le comité départemental. Un nouveau calendrier sera proposé après le 13 juin 2020. La Fédération a en effet acté des dates pour les qualifications finales afin de pouvoir décerner un titre national pour 2020. Le tirage au sort effectué et publié est maintenu.

La **Coupe du Comité** peut donc se dérouler dans les mêmes conditions.

Le Championnat des Clubs Provençal a déjà débuté et peut se poursuivre au regard du petit nombre de d'équipes et sous réserve du maintien de la participation des clubs et des capacités de à recevoir au regard des contraintes sanitaires. Michel TAMISIER propose de faire le point avec les présidents de clubs concernés.

Le Championnat des Clubs Jeunes : l'ETD réfléchit à des dates de rencontres, peut-être en séparant les catégories, pour la finale qui reste à jouer. Au niveau national, il faut préciser que toutes les compétitions jeunes sont annulées.

Le Championnat des Clubs Vétérans est annulé, cette catégorie étant la plus à risque et le nombre d'équipes inscrites trop important pour envisager une formule adaptée pour cette année.

Les Championnats des Clubs Open et Féminin : 3 possibilités.

Le bureau s'interroge sur une année blanche, sur le maintien de la formule actuelle ou une formule en élimination directe. Cette dernière semble la plus pertinente et sa faisabilité la plus facile pour répondre à un nouveau calendrier de rencontres, à effectif réduit. Evidemment, seuls les clubs engagés pourraient participer après avoir pris connaissance de l'adaptation du nouveau règlement et confirmation de leur participation. De même, le respect des listes d'engagés reste de rigueur.

Tous les championnats des clubs, n'auront ni de descentes ni de montées en 2020. Les championnats des clubs 2021 auront la même configuration que l'organisation prévue pour les CDC 2020. Il faudra se réinscrire pour les CDC 2021.

Concernant les **Championnat Triplette Mixte, Championnat Doublette Vétérans, Championnat Triplette Mixte Vétérans**, le bureau propose de les annuler pour cause présumée de participation trop importante.

La décision concernant le **Challenge du Conseil Départemental des Jeunes** est en attente.

Le **Tir de Précision** peut être maintenu et pourrait se jouer ultérieurement (deuxième phase et finale) avec l'obtention d'un titre départemental mais sans qualification au niveau Régional.

Tous **les concours** inscrits au calendrier sont annulés jusqu'au 31 juillet. L'International d'Espalion est annulé mais le FIPEM n'a pas encore communiqué.

La Fédération ne décernera pas de titre de champion cette année pour les Championnats des Clubs. De fait, le maintien de rencontres départementales n'a pour seul but que de faire de l'animation et permettre de jouer un peu. Le Comité de l'Aveyron souhaite maintenir de l'activité pour ses licenciés mais ne pourra décerner que des titres départementaux.

Toutes les projections issues de cette réunion de bureau devront être affinées et en adéquation avec les prochaines annonces. Elles seront présentées au prochain comité directeur le 13 juin prochain pour être validées et applicables. Il devra se dérouler dans une salle des Fêtes afin de respecter les distanciations physiques.

Concernant le calendrier du Pétanqueur, 80 % des sponsors ont payé la publicité. Le bureau propose de relancer les impayés diplomatiquement. Les publicités issues des concours régionaux, nationaux, internationaux seront remboursées fin août par le Comité, si ces publicités ont été payées. Le Comité Régional Occitanie remboursera aux clubs organisant des concours régionaux le coût de l'inscription (50 euros/club).

Organisation des championnats départementaux 2021 : Le bureau propose de reconduire les organisations prévues en 2020 sur 2021, sur les mêmes sites, après validation des organisateurs, des districts en octobre.

La commission des Finances fait état à ce jour d'un solde positif.

Lors de l'AG Le Congrès national de 2019 a validé une augmentation de 2 euros pour 2021. Le Président rappelle toutefois que le Comité n'est pas à l'origine de cette demande qui est destinée à la création du Centre de Formation « Michel DESBOIS » qui hébergera les nouveaux bureaux de la Fédération devenus trop étroits, un lieu de stockage du matériel, des camions, des salles de réunion, des terrains de jeux... Différents lieux sont candidats pour accueillir la Fédération mais rien n'est acté à ce jour. De plus, le Comité a pris en charge depuis 2 ans l'augmentation de la part octroyée au Comité Régional Occitanie (soit 1,50 € par licenciés seniors, environ 6 000 €). La participation globale du Comité départemental au CRO étant actuellement de 3,50 € par licence senior.

Le prochain Congrès électif de l'Aveyron aura lieu comme prévu à Ceignac, le samedi 21 novembre 2020.

Fin de la réunion.

La Secrétaire-Générale

Fabienne VIGUIE